

<http://www.saint-loubes.fr/Presentation-du-Service-Urbanisme.html>

Présentation du Service Urbanisme

- Menu Principal - Cadre de vie - Urbanisme -



Date de mise en ligne : vendredi 31 août 2018

Copyright © Saint-Loubès - Tous droits réservés

Dépôts des autorisations d'urbanisme, cadastre, liens utiles, etc.

Le service

Le service urbanisme se situe en Mairie.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) sont déposées à la mairie de Saint-Loubès mais sont instruites par le service instructeur de la Communauté de Communes du secteur de Saint-Loubès.

Le service vous renseigne sur : demandes de permis de construire, autorisations d'urbanisme, déclarations, cadastre, etc.

Pour vos démarches, les formulaires d'urbanisme sont disponibles en mairie ou peuvent être téléchargés et complétés en ligne sur le site Internet Services Publics :

<http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/formulaires/>.

Horaires :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h : réception du public sur rendez-vous	13h30-19h : réception du public sans rendez-vous
Mardi	9h-12h : fermé au public	13h30-17h : réception du public sans rendez-vous
Mercredi	9h-12h : réception du public sans rendez-vous	13h30-17h : réception du public sans rendez-vous
Jeudi	9h-12h : réception du public sans rendez-vous	13h30-17h : fermé au public
Vendredi	9h-12h : réception du public sur rendez-vous	13h30-17h : réception du public sans rendez-vous

Le cadastre

Le cadastre est géré par les Impôts. Il est consultable en ligne, sur le site www.cadastre.gouv.fr.

Liens utiles

Ci-dessous, une sélection de sites Internet où vous pourrez trouver des informations utiles :

Présentation du Service Urbanisme

Le cadastre sur Internet	le service de consultation du plan cadastral.
Secrétariat d'État au logement et à l'urbanisme	placé auprès du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Vous y trouverez : formulaires d'urbanisme, informations logement, etc.
Préfecture de la Gironde et d'Aquitaine	informations disponibles dans la rubrique « Informations Acquéreurs Locataires ».
CAUE Gironde (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)	le CAUE a une mission de conseil gratuit à destination des particuliers souhaitant bâtir, rénover ou agrandir leur logement. Conseils architecturaux, techniques, juridiques et phytosanitaires.
Service Départemental de l'architecture et du Patrimoine de la Gironde	service déconcentré du ministère de la culture et de la communication.
ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)	informations et conseils sur le logement, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, etc.
ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) :	de nombreux conseils, si vous achetez, louez, construisez, etc.
Agence Nationale de l'Habitat	l'Anah est un établissement public qui a pour mission d'aider à l'amélioration des logements locatifs privés et de mettre en oeuvre la politique nationale de développement, de réhabilitation et d'amélioration du parc de logements privés existants.
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer	

Coordonnées du service

Service urbanisme

Responsable : M. Amilcar MARTILY.

Adresse : Mairie, 48 rue du Stade,

BP 56, 33 451 Saint-Loubès Cedex

Tél : 05 57 97 16 10

Email : a.martily@saint-loubes.fr

Les élu(e)s

Marie Bova

5e adjointe : Urbanisme, Cadre de vie, Aménagement du territoire, Développement durable.